

# Fiche de données de sécurité

## MBT MINICOTE C

Date de révision : 2011/05/17

page: 1/7

Version: 1.0

(30368009/SDS\_GEN\_CA/FR)

### 1. Identification du produit et de la société

Utilisation: Produit chimique pour la construction

SociétéBASF Canada Inc.  
100 Milverton Drive  
Mississauga, ON L5R 4H1, CANADAInformation 24 heures en cas d'urgenceCANUTEC (reverse charges): (613) 996-6666  
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

### 2. Identification des dangers

Aperçu - Urgence

INFLAMMABLE.

IRRITANT.

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

CONTIENT UNE MATIÈRE SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER UN CANCER.

Contient un tératogène suspecté.

état de la matière: liquide

Couleur: selon le cahier des charges

Odeur: de type solvant

Effets possibles sur la santé**Toxicité aiguë:**

Nocif en cas d'ingestion. L'aspiration peut entraîner une pneumonie chimique potentiellement mortelle.

**Irritation / corrosion:**

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

### 3. Composition / Information sur les ingrédients

<u>Numéro CAS</u>	<u>Teneur (W/W)</u>	<u>Composants dangereux</u>
108-88-3	>= 60.0 - <= 100.0 %	Toluène
13463-67-7	>= 1.0 - <= 5.0 %	dioxyde de titane
67-63-0	>= 1.0 - <= 5.0 %	propane-2-ol
112945-52-5	>= 1.0 - <= 5.0 %	Silica, amorphous, fumed, cryst.-free

# Fiche de données de sécurité

## MBT MINICOTE C

Date de révision : 2011/05/17  
Version: 1.0

page: 2/7  
(30368009/SDS\_GEN\_CA/FR)

---

### 4. Premiers secours

**Indications générales:**

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.

**Lorsque inhalé:**

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

**Lorsque en contact avec la peau:**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

**Lorsque en contact avec les yeux:**

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

**Lorsque avalé:**

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair:	4 °C	(ASTM D93)
Auto-inflammation:	399 °C	
Limite inférieure d'explosivité:	2.5 %(V)	
Limite supérieure d'explosivité:	6.7 %(V)	

**Moyens d'extinction recommandés:**

mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

**Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:**

jet d'eau

**Dangers lors de la lutte contre l'incendie:**

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées, noir de carbone

**Equipement de protection contre l'incendie:**

Porter un appareil respiratoire autonome.

**Autres informations:**

L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

---

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Mesures individuelles de prévention:**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

**Mesures de protection de l'environnement:**

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

# Fiche de données de sécurité

## MBT MINICOTE C

Date de révision : 2011/05/17  
Version: 1.0

page: 3/7  
(30368009/SDS\_GEN\_CA/FR)

### **Nettoyage:**

Pour de petites quantités: Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.). Eliminer le matériel contaminé selon les prescriptions en vigueur.  
Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

## 7. Manipulation et stockage

### **Manipulation**

#### **Indications générales:**

Eviter la formation d'aérosols. Eviter l'inhalation de bruines/vapeurs. Eviter le contact cutané. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

#### **Protection contre l'incendie et l'explosion:**

Conserver à l'écart de la chaleur. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

### **Stockage**

#### **Indications générales:**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

#### **Incompatibilité d'entreposage:**

Indications générales: Séparer des métaux. Séparer des bases. Séparer des agents oxydants. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

#### **Tolérance de température**

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Le produit emballé doit être protégé contre des températures plus basses que celles indiquées.

## 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### **Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail**

propane-2-ol	OSHA	CTR	400 ppm	980 mg/m <sup>3</sup> ;
	ACGIH	VME	200 ppm ;	VLE 400 ppm ;
dioxyde de titane	ACGIH	VME	10 mg/m <sup>3</sup> ;	
Toluène	OSHA	VME	200 ppm ;	VLE 300 ppm ;
			Conc. max. 500 ppm ;	
	ACGIH	VME	20 ppm ;	
Silica, amorphous, fumed, cryst.-free	OSHA	VME	20 Des millions de particules par pied cube d'air ;	
		VME	0.8 mg/m <sup>3</sup> ;	
			La limite d'exposition est calculée d'après l'équation 80/(% SiO <sub>2</sub> ), en prenant une valeur de 100% de SiO <sub>2</sub> . Des pourcentages inférieurs en SiO <sub>2</sub> conduisent à des limites d'exposition plus élevées.	

### **Équipement de protection individuelle**

#### **Protection respiratoire:**

Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.

#### **Protection des mains:**

Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques., Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

# Fiche de données de sécurité

## MBT MINICOTE C

Date de révision : 2011/05/17  
Version: 1.0

page: 4/7  
(30368009/SDS\_GEN\_CA/FR)

### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

### Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction. Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide	
Odeur:	de type solvant	
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.	
Couleur:	selon le cahier des charges	
Valeur du pH:	non applicable	
Point d'ébullition:	80 °C	
Pression de vapeur:	33 mmHg	( 20 °C)
Densité:	0.96 - 1.15 g/cm3	( 24 °C)
Densité de vapeur:		Plus lourd que l'air.
Solubilité dans l'eau:		insoluble

## 10. Stabilité et réactivité

### Produits à éviter:

peroxydes, agent d'oxydation, agent réducteur

### Réactions dangereuses:

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Il y a rejet de traces de substances/groupes de substances sous forme de produits de décomposition de la substance sèche., oxydes de carbone, oxydes d'azote, hydrocarbures

### Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

## 11. Informations toxicologiques

### Irritation / corrosion

*Données relatives à : Toluène*

*Evaluation de l'effet irritant:*

*Irritant par contact avec la peau Peut entraîner de légères irritations aux yeux.*

*Données relatives à : propane-2-ol*

*Evaluation de l'effet irritant:*

*Non-irritant pour la peau. Irritation en cas de contact avec les yeux.*

### Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

*Données relatives à : Toluène*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

# Fiche de données de sécurité

## MBT MINICOTE C

Date de révision : 2011/05/17  
Version: 1.0

page: 5/7  
(30368009/SDS\_GEN\_CA/FR)

*Lors d'administrations orales répétées la substance peut causer des lésions au système nerveux central. A la suite d'inhalations répétitives, la substance peut entraîner la surdité.*

-----

### **cancérogénicité**

*Données relatives à : dioxyde de titane*

*Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a classé la substance dans le groupe 2B (L'agent pourrait être cancérogène pour l'homme). Lors d'essais à long terme réalisés sur le rat, la substance a montré un effet cancérigène par inhalation. Des tumeurs ont été observées chez les rats seulement après l'exposition chronique par inhalation à des concentrations élevées qui ont causé l'inflammation prolongée des poumons. Lors d'essais à long terme par ingestion sur le rat et la souris, le produit n'a pas eu d'effet cancérigène. On ne s'attend pas à un effet cancérogène après une exposition cutanée.*

-----

### **Développement:**

*Données relatives à : Toluène*

*Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.*

-----

### **Danger par Aspiration:**

Peut également endommager les poumons en cas d'ingestion (danger par aspiration).

---

## **12. Informations écologiques**

### **Toxicité en milieu aquatique**

*Données relatives à : Toluène*

*Evaluation de la toxicité aquatique:*

*Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques En fonction des conditions locales et des concentrations en présence, des perturbations dans le processus de nitrification des boues activées sont possibles.*

-----

*Facilement biodégradable (selon critères OCDE).*

-----

---

## **13. Considérations relatives à l'élimination**

### **Elimination du produit:**

Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts. Eliminer conformément aux prescriptions des autorités locales.

### **Elimination des emballages:**

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

---

## **14. Informations relatives au transport**

### **Transport terrestre**

TDG

Classe de danger:	3
Groupe d'emballage:	II
N° d'identification:	UN 1139
Étiquette de danger:	3

# Fiche de données de sécurité

## MBT MINICOTE C

Date de révision : 2011/05/17  
Version: 1.0

page: 6/7  
(30368009/SDS\_GEN\_CA/FR)

Dénomination technique d'expédition: PEINTURE PROTECTRICE SOLUTION

### Transport maritime

IMDG  
Classe de danger: 3  
Groupe d'emballage: II  
N° d'identification: UN 1139  
Étiquette de danger: 3  
Polluant marin: NON  
Dénomination technique d'expédition:  
PEINTURE PROTECTRICE SOLUTION

### Sea transport

IMDG  
Hazard class: 3  
Packing group: II  
ID number: UN 1139  
Hazard label: 3  
Marine pollutant: NO  
Proper shipping name:  
COATING SOLUTION

### Transport aérien

IATA/ICAO  
Classe de danger: 3  
Groupe d'emballage: II  
N° d'identification: UN 1139  
Étiquette de danger: 3  
Dénomination technique d'expédition:  
PEINTURE PROTECTRICE SOLUTION

### Air transport

IATA/ICAO  
Hazard class: 3  
Packing group: II  
ID number: UN 1139  
Hazard label: 3  
Proper shipping name:  
COATING SOLUTION

## 15. Informations réglementaires

### Règlements fédéraux

#### Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

#### Classification SIMDUT:

B2: Liquide Inflammable

D2A: Matières ayant d'autres effets toxiques - Matières très toxiques

D2B: Matières ayant d'autres effets toxiques - Matières toxiques



**Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits contrôlés.**

## 16. Autres informations

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FS rédigée par:

# Fiche de données de sécurité

## MBT MINICOTE C

Date de révision : 2011/05/17  
Version: 1.0

page: 7/7  
(30368009/SDS\_GEN\_CA/FR)

---

BASF NA Product Regulations  
msds@basf.com  
FS rédigée le: 2011/05/17

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ